



RÈGLEMENT NUMÉRO 280 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 000 000 \$ EN LIEN AVEC LE PROGRAMME DE RÉHABILITATION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES AUTONOME (RÉFÉRENCE RÈGLEMENT 273-1)

AVIS DE MOTION	MARS 2026
DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT	MARS 2026
ADOPTION DU RÈGLEMENT	AVRIL 2026
AVIS PUBLIC	AVRIL 2026
ENTRÉE EN VIGUEUR	JUIN 2026
AVIS DE PROMULGATION DONNÉ LE	JUIN 2026

CONSIDÉRANT QUE le conseil a mandaté la firme Expertises MP et Fils pour effectuer la caractérisation des installations septiques sur l'ensemble du territoire sur une période de 3 années consécutives;

CONSIDÉRANT QU' à la suite de la deuxième année, environ 60 propriétaires doivent effectués des travaux d'amélioration ou changer totalement leur installation septiques autonome afin de se conformer au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté le règlement 273-1 créant un programme d'aide à la réhabilitation des installations septiques autonome;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 16 mars 2026 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu une copie du règlement dans les délais requis, ceux-ci déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 OBJET DU RÈGLEMENT

Le conseil est autorisé à évaluer et libérer les demandes de financement dans le cadre du programme d'aide à la réhabilitation des installations septiques automnes (référence règlement 273-1), tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par la directrice générale, Mme July Bédard, en date du 10-03-2026, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, laquelle estimation fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

ARTICLE 3 DÉPENSE AUTORISÉE

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 1 000 000 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4 EMPRUNT

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 000 000 \$ sur une période de 20 ans.

ARTICLE 5 PAIEMENT DE L'EMPRUNT

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur chaque les immeubles qui bénéficient du programme de mise aux normes à la réhabilitation des installation septique imposables situés à l'intérieur du bassin de taxation dans les secteurs décrit à l'annexe « B » et pour ceux décrit à l'annexe « C » qui n'ont pu se prévaloir se droit avec le règlement 276, une taxe spéciale à un taux unitaire pour la compensation d'après les travaux individuelle effectuer sur le dit immeuble

Le montant de cette compensation sera établie annuellement en divisant les dépenses engagés relativement aux intérêt et aux remboursement du capital de l'emprunt en proportion de la compensation de l'aide financière accordé, correspondant au cout des travaux individuelle effectuer sur chacun des immeubles inscrit à l'annexe B et dont le propriétaire est assujetti au paiement de cette compensation

ARTICLE 5.1 PAIEMENT COMPTANT - TAXATION

Tout contribuable sur l'immeuble duquel est imposée une taxe en vertu de l'article «5» peut exempter cet immeuble de cette taxe en payant en un versement la part du capital relative à cet emprunt avant la première émission de titres en vertu de cet emprunt ou toute émission subséquente, s'il y a lieu, et qui aurait été fournie par la taxe imposée sur son immeuble par l'article «5».

Le paiement doit être effectué 30 jours avant le financement finale. Le prélèvement de la taxe spéciale imposée par le présent règlement sera réduit en conséquence. Ce paiement doit être fait conformément à l'article 1072.1 du Code municipal du Québec.

Le paiement fait avant le terme susmentionné exempte l'immeuble de la taxe spéciale pour le reste du terme de l'emprunt fixé dans le règlement.

ARTICLE 6 RÉPARTITION DES DÉPENSES DANS L'ESTIMATION

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7 APPROPRIATION DE SUBVENTIONS

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8 SIGNATURE

Le maire ou la mairesse suppléante et la directrice générale et secrétaire-trésorière ou la directrice générale adjointe sont, par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires ou utiles aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

ARTICLE 9 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Guy Germain
Maire

July Bédard
Directrice générale, greffière-trésorière

ANNEXE A

ESTIMATION DES COÛTS – RÈGLEMENT 280

ESTIMATION DES FRAIS INCIDENTS - RÈGLEMENT 280	
PRIX MOYEN POUR UNE INSTALLTION NEUVE	28 991.81 \$
ESTIMATION DU NOMBRE D'INSTALLATION À CHANGER (PRENANT PART AU PROGRAMME 273-1)	30
TOTAL DES COÛTS DIRECTS	869 754.29 \$
TAXES NETTES (50% TVQ)	43 379.00 \$
FRAIS DE FINANCEMENT TEMPORAIRE	86 866.71 \$
TOTAL À FINANCER	1 000 000.00 \$

Approuvé par



Le 10 mars 2026

ANNEXE B

LISTE DES CONTRIBUABLES ADMISSIBLES

2EIME RUE DU LAC-BLANC

2 178 2IEME RUE DU LAC-BLANC
2 182 2IEME RUE DU LAC-BLANC

6EIME RUE DU LAC-BLANC

2 175 6IEME RUE DU LAC-BLANC
2 176 6IEME RUE DU LAC-BLANC
2 177 6IEME RUE DU LAC-BLANC
2 178 6IEME RUE DU LAC-BLANC
2 179 6IEME RUE DU LAC-BLANC
2 180 6IEME RUE DU LAC-BLANC
2 181 6IEME RUE DU LAC-BLANC
2 182 6IEME RUE DU LAC-BLANC
2 183 6IEME RUE DU LAC-BLANC
2 184 6IEME RUE DU LAC-BLANC
2 186 6IEME RUE DU LAC-BLANC
2 187 6IEME RUE DU LAC-BLANC
2 189 6IEME RUE DU LAC-BLANC
2 190 6IEME RUE DU LAC-BLANC

8EIME RUE DU LAC-BLANC

2 201 8IEME RUE DU LAC-BLANC
2 203 8IEME RUE DU LAC-BLANC
2 205 8IEME RUE DU LAC-BLANC
2 207 8IEME RUE DU LAC-BLANC
2 209 8IEME RUE DU LAC-BLANC
2 211 8IEME RUE DU LAC-BLANC
2 215 8IEME RUE DU LAC-BLANC
2 217 8IEME RUE DU LAC-BLANC
2 219 8IEME RUE DU LAC-BLANC
2 221 8IEME RUE DU LAC-BLANC

DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC

2 530 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 533 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 534 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC

4EIME RUE DU LAC-BLANC

2 155 4IEME RUE DU LAC-BLANC
2 157 4IEME RUE DU LAC-BLANC
2 161 4IEME RUE DU LAC-BLANC
2 165 4IEME RUE DU LAC-BLANC
2 166 4IEME RUE DU LAC-BLANC
2 167 4IEME RUE DU LAC-BLANC
2 167 4IEME RUE DU LAC-BLANC

7EIME RUE DU LAC-BLANC

2 191 7IEME RUE DU LAC-BLANC
2 193 7IEME RUE DU LAC-BLANC
2 195 7IEME RUE DU LAC-BLANC

DOMAINE DENIS

2 080 DOMAINE-DENIS, LAC-BLANC
2 081 DOMAINE-DENIS, LAC-BLANC
2 082 DOMAINE-DENIS, LAC-BLANC
2 083 DOMAINE-DENIS, LAC-BLANC
2 085 DOMAINE-DENIS, LAC-BLANC
2 086 DOMAINE-DENIS, LAC-BLANC
2 087 DOMAINE-DENIS, LAC-BLANC
2 088 DOMAINE-DENIS, LAC-BLANC
2 089 DOMAINE-DENIS, LAC-BLANC
2 090 DOMAINE-DENIS, LAC-BLANC
2 091 DOMAINE-DENIS, LAC-BLANC
2 092 DOMAINE-DENIS, LAC-BLANC
2 093 DOMAINE-DENIS, LAC-BLANC
2 094 DOMAINE-DENIS, LAC-BLANC
2 096 DOMAINE-DENIS, LAC-BLANC
2 098 DOMAINE-DENIS, LAC-BLANC

AUTRES

2 115 CLUB-DOM-EST, LAC-BLANC

2 535 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 536 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 537 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 538 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 540 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 542 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 544 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 554 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 599 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 600 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 601 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 603 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 604 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 605 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 607 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 620 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 622 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 624 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC
2 626 DOMAINE-DES-CHUTES, LAC-BLANC

CHEMIN DU LAC BLANC

738	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 408	CHEMIN DU	LAC-BLANC
740	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 410	CHEMIN DU	LAC-BLANC
744	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 420	CHEMIN DU	LAC-BLANC
746	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 422	CHEMIN DU	LAC-BLANC
748	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 424	CHEMIN DU	LAC-BLANC
752	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 426	CHEMIN DU	LAC-BLANC
758	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 428	CHEMIN DU	LAC-BLANC
760	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 430	CHEMIN DU	LAC-BLANC
780	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 432	CHEMIN DU	LAC-BLANC
1 600	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 434	CHEMIN DU	LAC-BLANC
1 675	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 436	CHEMIN DU	LAC-BLANC
1 725	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 440	CHEMIN DU	LAC-BLANC
1 750	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 442	CHEMIN DU	LAC-BLANC
1 820	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 444	CHEMIN DU	LAC-BLANC
1 860	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 446	CHEMIN DU	LAC-BLANC
1 895	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 448	CHEMIN DU	LAC-BLANC
1 895	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 450	CHEMIN DU	LAC-BLANC
1 900	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 451	CHEMIN DU	LAC-BLANC
1 950	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 452	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 097	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 453	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 101	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 454	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 169	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 455	CHEMIN DU	LAC-BLANC

2 199	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 456	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 200	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 457	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 210	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 459	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 230	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 460	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 250	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 462	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 300	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 464	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 306	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 466	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 308	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 488	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 310	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 488	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 312	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 490	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 314	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 492	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 316	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 492	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 318	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 517	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 320	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 521	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 322	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 526	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 324	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 526	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 326	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 580	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 328	CHEMIN DU	LAC-BLANC	2 584	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 336	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 140	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 338	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 142	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 340	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 146	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 344	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 150	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 352	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 152	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 354	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 154	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 356	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 156	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 358	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 158	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 360	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 160	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 362	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 162	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 366	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 164	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 370	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 166	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 376	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 170	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 378	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 175	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 380	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 176	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 382	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 184	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 384	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 190	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 394	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 192	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 396	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 194	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 398	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 196	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 402	CHEMIN DU	LAC-BLANC	22 198	CHEMIN DU	LAC-BLANC
2 406	CHEMIN DU	LAC-BLANC			

CHEMIN LAC-À-LA-HACHE

3 801	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE	3 851	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE
-------	-----------	----------------	-------	-----------	----------------

3 810	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE	3 860	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE
3 811	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE	3 870	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE
3 820	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE	3 871	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE
3 821	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE	3 880	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE
3 830	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE	3 881	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE
3 831	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE	3 890	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE
3 840	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE	3 961	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE
3 841	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE	3 971	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE
3 850	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE	3 991	CHEMIN DU	LAC-A-LA-HACHE

RUE BERNACHE

4 203	RUE	BERNACHE, LAC-CARILLON
4 204	RUE	BERNACHE, LAC-CARILLON
4 205	RUE	BERNACHE, LAC-CARILLON
4 206	RUE	BERNACHE, LAC-CARILLON
4 207	RUE	BERNACHE, LAC-CARILLON
4 208	RUE	BERNACHE, LAC-CARILLON
4 209	RUE	BERNACHE, LAC-CARILLON
4 210	RUE	BERNACHE, LAC-CARILLON
4 211	RUE	BERNACHE, LAC-CARILLON
4 212	RUE	BERNACHE, LAC-CARILLON

RUE HUARD

4 150	RUE	HUARD, LAC-CARILLON
4 152	RUE	HUARD, LAC-CARILLON
4 154	RUE	HUARD, LAC-CARILLON
4 156	RUE	HUARD, LAC-CARILLON
4 158	RUE	HUARD, LAC-CARILLON
4 160	RUE	HUARD, LAC-CARILLON
4 162	RUE	HUARD, LAC-CARILLON
4 164	RUE	HUARD, LAC-CARILLON
4 166	RUE	HUARD, LAC-CARILLON

RUE NAUTIQUE

22 202	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC	22 218	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC
--------	-----	---------------------	--------	-----	---------------------

RUE SAUVAGINE

4 101	RUE	SAUVAGINE, LAC-CARILLON
4 103	RUE	SAUVAGINE, LAC-CARILLON
4 105	RUE	SAUVAGINE, LAC-CARILLON
4 107	RUE	SAUVAGINE, LAC-CARILLON
4 109	RUE	SAUVAGINE, LAC-CARILLON
4 111	RUE	SAUVAGINE, LAC-CARILLON
4 113	RUE	SAUVAGINE, LAC-CARILLON
4 115	RUE	SAUVAGINE, LAC-CARILLON
4 117	RUE	SAUVAGINE, LAC-CARILLON

22 203	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC	22 220	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC
22 205	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC	22 222	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC
22 208	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC	22 223	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC
22 208	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC	22 224	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC
22 209	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC	22 226	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC
22 210	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC	22 228	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC
22 212	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC	22 230	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC
22 214	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC	22 232	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC
22 215	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC	22 234	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC
22 216	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC	22 236	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC
			22 238	RUE	NAUTIQUE, LAC-BLANC

ANNEXE C
LISTE DES CONTRIBUABLES ADMISSIBLES

LAC ÉMERAUDE

3029, Chemin du Lac Émeraude	3465, Chemin du Lac Émeraude
3043, Chemin du Lac Émeraude	3475, Chemin du Lac Émeraude
3110, Chemin du Lac Émeraude	3551, Chemin du Lac Émeraude
3116, Chemin du Lac Émeraude	3553, Chemin du Lac Émeraude
3120, Chemin du Lac Émeraude	3555, Chemin du Lac Émeraude
3128, Chemin du Lac Émeraude	3559, Chemin du Lac Émeraude
3134, Chemin du Lac Émeraude	3561, Chemin du Lac Émeraude
3136, Chemin du Lac Émeraude	3569, Chemin du Lac Émeraude
3140, Chemin du Lac Émeraude	3571, Chemin du Lac Émeraude
3142, Chemin du Lac Émeraude	3575, Chemin du Lac Émeraude
3146, Chemin du Lac Émeraude	3581, Chemin du Lac Émeraude
3150, Chemin du Lac Émeraude	3593, Chemin du Lac Émeraude
3160, Chemin du Lac Émeraude	3607, Chemin du Lac Émeraude
3210, Chemin du Lac Émeraude	3613, Chemin du Lac Émeraude
3240, Chemin du Lac Émeraude	3615, Chemin du Lac Émeraude
3380, Chemin du Lac Émeraude	3675, Chemin du Lac Émeraude
3415, Chemin du Lac Émeraude	340, rue du Boisé
3445, Chemin du Lac Émeraude	3108, Chemin du Lac Émeraude
3460, Chemin du Lac Émeraude	3122, Chemin du Lac Émeraude
3557, Chemin du Lac Émeraude	3405, Chemin du Lac Émeraude
3573, Chemin du Lac Émeraude	3425, Chemin du Lac Émeraude
3577, Chemin du Lac Émeraude	3485, Chemin du Lac Émeraude
3587, Chemin du Lac Émeraude	3495, Chemin du Lac Émeraude
3677, Chemin du Lac Émeraude	3565, Chemin du Lac Émeraude
3705, Chemin du Lac Émeraude	3585, Chemin du Lac Émeraude
3085, Chemin du Lac Émeraude	3589, Chemin du Lac Émeraude
3114, Chemin du Lac Émeraude	3599, Chemin du Lac Émeraude
3118, Chemin du Lac Émeraude	3605, Chemin du Lac Émeraude
3124, Chemin du Lac Émeraude	3000, Chemin du Lac Émeraude
3126, Chemin du Lac Émeraude	3010, Chemin du Lac Émeraude
3144, Chemin du Lac Émeraude	3033, Chemin du Lac Émeraude
3310, Chemin du Lac Émeraude	3138, Chemin du Lac Émeraude
3375, Chemin du Lac Émeraude	3597, Chemin du Lac Émeraude
3395, Chemin du Lac Émeraude	3601, Chemin du Lac Émeraude

LAC SAINTE-ANNE

1130, Chemin de la Tranquillité	1502, Chemin Gédéon-Perron
1490, Chemin Gédéon-Perron	1506, Chemin Gédéon-Perron
1495, Chemin Gédéon-Perron	1510, Chemin Gédéon-Perron
1497, Chemin Gédéon-Perron	1512, Chemin Gédéon-Perron
1501, Chemin Gédéon-Perron	1514, Chemin Gédéon-Perron

1150, Chemin de la Tranquillité
1170, Chemin de la Tranquillité
1200, Chemin de la Tranquillité
1260, Chemin de la Tranquillité
1507, Chemin Gédéon-Perron
1086, Chemin de la Tranquillité
1230, Chemin de la Tranquillité
1080, Chemin de la Tranquillité
1090, Chemin de la Tranquillité

1140, Chemin de la Tranquillité
1190, Chemin de la Tranquillité
1250, Chemin de la Tranquillité
1350, Chemin de la Tranquillité
1370, Chemin de la Tranquillité
1492, Chemin Gédéon-Perron
1498, Chemin Gédéon-Perron
1500, Chemin Gédéon-Perron
1516, Chemin Gédéon-Perron

LAC PERRON

5790, Chemin du Lac Perron
5792, Chemin du Lac Perron
5718, Chemin du Lac Perron
5770, Chemin du Lac Perron
5760, Chemin du Lac Perron

5780, Chemin du Lac Perron
5784, Chemin du Lac Perron
5762, Chemin du Lac Perron
5786, Chemin du Lac Perron

LAC À LA PERCHAUDE

512, Chemin du Lac à la Perchaude
518, Chemin du Lac à la Perchaude
520, Chemin du Lac à la Perchaude

530, Chemin du Lac à la Perchaude
534, Chemin du Lac à la Perchaude

LAC FIN

5532, Chemin du Lac Fin
5494, Chemin du Lac Fin
5496, Chemin du Lac Fin

5502, Chemin du Lac Fin
5518, Chemin du Lac Fin

LAC PERREAU

5012, Chemin du Lac Perreault
5030, Chemin du Lac Perreault
5038, Chemin du Lac Perreault
5042, Chemin du Lac Perreault
5054, Chemin du Lac Perreault
5072, Chemin du Lac Perreault
5238, Chemin du Lac Perreault
5240, Chemin du Lac Perreault
5241, Chemin du Lac Perreault
5290, Chemin du Lac Perreault

5010, Chemin du Lac Perreault
5014, Chemin du Lac Perreault
5046, Chemin du Lac Perreault
5048, Chemin du Lac Perreault
5050, Chemin du Lac Perreault
5204, Chemin du Lac Perreault
5214, Chemin du Lac Perreault
5230, Chemin du Lac Perreault
5242, Chemin du Lac Perreault
5244, Chemin du Lac Perreault

5264, Chemin du Lac Perreault
5274, Chemin du Lac Perreault
5282, Chemin du Lac Perreault
5286, Chemin du Lac Perreault
5288, Chemin du Lac Perreault
5294, Chemin du Lac Perreault
5296, Chemin du Lac Perreault
5302, Chemin du Lac Perreault
5040, Chemin du Lac Perreault
5066, Chemin du Lac Perreault
5068, Chemin du Lac Perreault
5200, Chemin du Lac Perreault
5202, Chemin du Lac Perreault
5210, Chemin du Lac Perreault
5216, Chemin du Lac Perreault
5222, Chemin du Lac Perreault
5224, Chemin du Lac Perreault
5226, Chemin du Lac Perreault

5237, Chemin du Lac Perreault
5245, Chemin du Lac Perreault
5248, Chemin du Lac Perreault
5252, Chemin du Lac Perreault
5258, Chemin du Lac Perreault
5268, Chemin du Lac Perreault
5280, Chemin du Lac Perreault
5056, Chemin du Lac Perreault
5058, Chemin du Lac Perreault
5062, Chemin du Lac Perreault
5206, Chemin du Lac Perreault
5211, Chemin du Lac Perreault
5220, Chemin du Lac Perreault
5300, Chemin du Lac Perreault
5310, Chemin du Lac Perreault
5316, Chemin du Lac Perreault
5061, Chemin du Lac Perreault

DIVERS EMPLACEMENTS

787, rang Saint-Charles
804, rang Saint-Charles
2155, 4e rue du lac-Blanc
2179, 6e rue du lac-blanc

